

*Direction des affaires
économiques et internationales*

Arrêté du 24 août 1999 portant nomination à la commission d'agrément des contrôleurs techniques instituée par l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation

NOR : *EQUE9910163A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation ;
Vu l'arrêté du 8 décembre 1978 modifié, portant désignation des membres de la commission d'agrément des contrôleurs techniques ;

Sur la proposition du ministre intéressé ;
Sur la proposition des organisations professionnelles intéressées,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés à la commission d'agrément des contrôleurs techniques à partir du 1^{er} septembre 1999 :

- en qualité de représentants des professions intervenant à l'acte de construire :
 - M. Horvath (Serge), association des industries de matériaux, produits, composants et équipements pour la construction (AIMCC), membre titulaire ;
 - M. Valles (Michel), association des industries de matériaux, produits, composants et équipements pour la construction (AIMCC), membre suppléant ;
- en qualité de représentants des sociétés d'assurances :
 - M. Guillaume (Olivier), assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD), membre titulaire ;
 - M. Ausseur (François), fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), membre suppléant ;
- en qualité de représentant du ministre de l'équipement, des transports et du logement :
 - M. Berrier (Hervé), ingénieur des ponts et chaussées, sous-directeur de la qualité de la construction à la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, membre titulaire.

Article 2

Le directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, des transports et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par
délégation :
Pour le directeur empêché :
*Le sous-directeur du bâtiment
et des travaux publics,
J.-M. Etienne*